

COALITION INTERNATIONALE SIDA

14 Rue Scandicci
93508 PANTIN

**Rapport du commissaire aux comptes
sur les comptes annuels**

Exercice clos au 31/12/2021



COALITION INTERNATIONALE SIDA

14 Rue Scandicci
93508 PANTIN

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos au 31/12/2021

Aux Membres de l'association,

I. Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association COALITION INTERNATIONALE SIDA relatifs à l'exercice clos le 31/12/2021, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association COALITION INTERNATIONALE SIDA à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2021 à la date d'émission de notre rapport.

III. Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entités particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entités et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- le point 4 du paragraphe « principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, expose en page 3 les règles et méthodes comptables relatives au traitement des immobilisations financières. Nous nous sommes assurés de la correcte évaluation de ces postes.
- le point 7 du paragraphe « principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels, expose en page 3 les règles et méthodes comptables relatives au traitement des subventions d'exploitation et des fonds dédiés. Nous nous sommes attachés à vérifier la conformité des options prises en matière de comptabilisation des fonds dédiés et des produits constatés d'avance, ainsi que de la cohérence et de la pertinence des informations données en annexe sur ces points.
- dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié que les modalités retenues pour l'élaboration du compte de résultat par origine et destination et du compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public, sont décrites de manière appropriée dans la note VI « Compte d'emploi des ressources d'exploitation » en page 8 et suivante de l'annexe, sont conformes aux dispositions du règlement ANC n°2018-06 et ont été correctement appliquées.

IV. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Trésorier et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association.

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant la gouvernance relative aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration.

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait au Tourne,
Le 17 Juin 2022



P/ DEIXIS,
Jean-Luc BEY
Commissaire aux comptes
Membre de la CRCC Grande Aquitaine

BILAN

BILAN ACTIF

	Exercice N			Exercice N-1
	Brut	Amortissements et dépréciations (à déduire)	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, logiciels, droits et valeurs similaires	7 971	7 971		
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Immobilisations corporelles en cours				
Autres	61 610	59 738	1 871	8 829
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et Créances rattachées				
Autres titres immobilisés	8 799		8 799	8 799
Prêts	2 781 433		2 781 433	3 622 858
Autres				
TOTAL I	2 859 812	67 709	2 792 103	3 640 486
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes rattachés	592 839		592 839	469 896
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	2 249 055		2 249 055	6 336 297
Valeurs mobilières de placement				
Instrument de trésorerie				
Disponibilités	390 471		390 471	18 620
Charges constatées d'avance	24 123		24 123	11 477
TOTAL II	3 256 488		3 256 488	6 836 290
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Écarts de conversion Actif (V)	11 424		11 424	135 504
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV + V)	6 127 724	67 709	6 060 015	10 612 279

BILAN PASSIF

	Exercice N	Exercice N-1
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Fonds propres avec droit de reprise		
Fonds statutaires		
Fonds propres complémentaires		
Ecarts de réévaluation		
Réserves		
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves pour projet de l'entité		
Autres		
Report à nouveau	239 337	477 174
Excédent ou déficit de l'exercice	325 070	(237 837)
Situation nette (sous total)	564 407	239 337
Fonds propres consommables		
Subventions d'investissement	1 008	3 299
Provisions réglementées		
TOTAL I	565 415	242 636
AUTRES FONDS PROPRES		
TOTAL I bis		
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds reportés liés aux legs ou donations		
Fonds dédiés	3 959	91 337
TOTAL II	3 959	91 337
PROVISIONS		
Provisions pour risques	57 384	158 888
Provisions pour charges		
TOTAL III	57 384	158 888
DETTES		
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit		510 133
Emprunts et dettes financières diverses	873 090	1 199 712
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	951 757	1 299 659
Dettes des legs ou donations		
Dettes fiscales et sociales	351 263	661 624
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	353 407	164 154
Instruments de trésorerie		
Produits constatés d'avance	2 891 038	6 023 816
TOTAL IV	5 420 556	9 859 097
Ecarts de conversion Passif (V)	12 700	260 321
TOTAL GÉNÉRAL (I + I bis + II + III + IV + V)	6 060 015	10 612 279

COMPTE DE RESULTAT

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE

	Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Cotisations	15 000	13 000
Ventes de biens et services		
Ventes de biens		
dont ventes de dons en nature		
Ventes de prestations de service		
dont parrainages		
Produits de tiers financeurs		
Concours publics et subventions d'exploitation	4 008 893	4 600 744
Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
Ressources liées à la générosité du public		
Dons manuels	2 307 789	2 074 018
Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie		
Contributions financières	2 501 100	2 501 850
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	269 541	189 859
Utilisations des fonds dédiés	87 379	19 042
Autres produits	3 129	7 506
TOTAL I	9 192 830	9 406 018
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achats de marchandises		
Variation de stock		
Autres achats et charges externes	2 035 799	2 301 078
Aides financières	4 756 965	5 086 290
Impôts, taxes et versements assimilés	146 485	152 042
Salaires et traitements	1 322 147	1 299 363
Charges sociales	521 553	515 502
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	6 958	13 142
Dotations aux provisions	29 628	158 796
Reports en fonds dédiés		73 435
Autres charges	29 712	15 426
TOTAL II	8 849 249	9 615 074
1. RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	343 582	(209 056)
PRODUITS FINANCIERS		
De participation		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés	0	197
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charge		
Différences positives de change	17 885	9
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL III	17 885	206
CHARGES FINANCIERES		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées	10 852	3 501
Différences négatives de change	3 903	23 606
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL IV	14 755	27 107
2. RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	3 130	(26 901)

COMPTE DE RESULTAT EN LISTE - SUITE

	Exercice N	Exercice N-1
3. RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	346 712	(235 957)
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Sur opérations de gestion	1 052	2 118
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
TOTAL V	1 052	2 118
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	22 694	3 998
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
TOTAL VI	22 694	3 998
4. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	(21 642)	(1 880)
Participation des salariés aux résultats (VII)		
Impôts sur les bénéfices (VIII)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	9 211 767	9 408 342
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	8 886 697	9 646 179
EXCEDENT OU DEFICIT	325 070	(237 837)
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Secours en nature		
Mises à disposition gratuite de biens		
Prestations en nature		
Personnel bénévole		
TOTAL		

ANNEXE

Règles et Méthodes comptables

ANNEXE AU BILAN ET AU COMPTE DE RÉSULTAT

(Règlement CRC 99-01 du 16 février 1999)

Les états financiers au 31 décembre 2021 de la Coalition Internationale Sida – C.I.S. ont vocation à refléter les activités et le patrimoine de l'association selon les normes comptables en application.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

Les états financiers ont été établis conformément :

- aux dispositions du Code de Commerce, du plan comptable général,
- au règlement ANC N°2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif ;
- au règlement ANC 2014-03 du 5 juin modifié par le règlement ANC 2016-07 du 4 novembre 2016 ;
- aux dispositions spécifiques inhérentes à certains types d'associations sur secteur sanitaire et social notamment

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

L'association Coalition Internationale Sida, fondée le 20 avril 2008, a pour objet de promouvoir la démarche communautaire qui a pour but d'impliquer les personnes infectées, affectées ou vulnérables à l'infection VIH/sida, tout à la fois dans l'expression de leurs problèmes de santé, dans la définition de leurs besoins, leurs priorités, mais aussi dans la prise de décision, ainsi que la réalisation et l'évaluation des actions de santé visant la lutte contre le VIH/sida dans le cadre d'une approche globale et un objectif de transformation sociale ; de soutenir techniquement et matériellement ses Membres et ses Partenaires afin qu'ils soient en mesure de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions, dans le respect des réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs ; de mener des actions de solidarité internationales, notamment en aidant au développement des organisations non gouvernementales de lutte contre le VIH/sida basées sur la démarche communautaire ; de défendre les intérêts matériels et moraux de l'Union, d'assurer sa représentation et son intervention auprès des instances internationales.

I – Faits caractéristiques de l'exercice

1°) Montée en charges des activités

L'année 2021 est caractérisée par une diminution du niveau de la mise en oeuvre de projets issus de financements institutionnels, qui s'explique notamment par la fin du projet « Hépatites » financé par UNITAID, et le souci de ralentir un peu le rythme pour les projets nécessitant un co-financement en ressources privées de Coalition PLUS, ceci afin de répondre aux objectifs du Plan d'amélioration de la santé financière.

2°) Investissement dans la collecte de rue

En revanche, avec la levée des contraintes sanitaires en 2021 liés à la Covid 19, un programme de Street marketing « test » a pu être déployé en Belgique, ce qui explique l'augmentation du niveau des dons de +11% par rapport à 2020.

3°) Evénements postérieurs à la clôture

Le 24 février 2022, la Russie déclenche la guerre à l'Ukraine. Cette crise internationale aura probablement des impacts économiques et financiers sur l'exercice en cours pour les structures (hausse des prix, difficultés d'approvisionnement, etc.). Cependant, à ce stade les conséquences précises de cette crise sur la situation et les perspectives de l'association ne peuvent être évaluées.

Compte tenu de la date de ces événements, sans lien direct prépondérant avec la situation à la clôture de l'exercice 2021, nous avons établi les comptes sur la base des informations disponibles à la date d'arrêté sans prendre en compte, dans la valorisation des actifs et passifs, les incidences potentielles liées à ces événements.

II – Principes, règles et méthodes comptables

1°) Principes d'établissement des états financiers

Les comptes annuels de l'association COALITION INTERNATIONALE SIDA sont établis en euros au niveau du bilan, du compte de résultat, du Compte de Résultat par Origine et Destination (CROD) et du Compte d'Emploi annuel des Ressources (CER) et en milliers d'euros pour le reste de l'annexe.
L'association clôture ses comptes au 31 décembre.

2°) Changement du plan comptable

Aucun changement de plan comptable n'est intervenue sur l'exercice.

3°) Immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Depuis le 1^{er} janvier 2005, l'application des règlements CRC 2004-06 et 2002-10 impose d'effectuer une approche par composants concernant notamment la valorisation des actifs immobiliers et de déterminer les durées d'amortissement de chaque composant en fonction de leur durée d'utilisation.

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée d'utilisation prévue :

- | | |
|--|---------------------|
| - Logiciels : | Linéaire sur 1 an, |
| - Matériel de bureau et informatique : | Linéaire sur 3 ans, |
| - Mobilier : | Linéaire sur 3 ans, |
| - Autres matériels | Linéaire sur 3 ans. |

(cf. Tableau des immobilisations et amortissements p.17 et 18)

4°) Immobilisations financières et autres titres immobilisés

Les autres immobilisations financières sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et hors frais accessoires). Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Le poste immobilisations financière est principalement constitué par des prêts octroyés à des membres ou à des partenaires. Ces prêts font l'objet d'une convention de prêt prévoyant les conditions d'octroi et de remboursement.

5°) Stocks

Aucun stock n'est à comptabiliser au bilan.

6°) Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur nominale.

(cf. Tableau des créances et dettes p. 20)

Soldes en devises

Les dettes, créances en devises figurent au bilan pour leur contrevaletur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « écart de conversion ».

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

7°) Subventions et fonds dédiés

Conformément au règlement CRC n° 99-01 du 16 février 1999, et pour les subventions notifiées sur un exercice mais non consommées en totalité, la subvention est comptabilisée en produit sur l'exercice de notification et apparaît pour son montant total en classe 74. La partie non consommée fait l'objet d'une écriture de dotation en fonds dédiés qui traduit vis à vis du financeur l'engagement à réaliser sur les ressources affectées.

Concernant les conventions pluriannuelles, la partie rattachée à des exercices futurs reste comptabilisée en produits constatés d'avance.

8°) Apports reçus et versés (avec droit de reprise) dans le cadre des conventions conclues avec les adhérents

a) Conventions conclues avec les membres réguliers

Les apports reçus des membres sont relatifs à l'exercice et sont par conséquent comptabilisés dans les comptes de gestion par l'intermédiaire d'un produit de la classe 75.

Selon le même principe, les apports versés aux membres sont comptabilisés dans un compte de charge de la classe 65.

b) Financement des membres observateurs et partenaires

Les financements des partenaires, à caractère ponctuel, font l'objet de conventions d'apport avec droit de reprise comptabilisés dans un compte de charge de la classe 65.

9°) Provisions

Conformément au règlement CRC n°2018-06 sur les passifs, des provisions pour risques et charges sont constatées lorsque l'Association a une obligation à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle devra faire face à une sortie de ressources au profit de ce tiers et ce, sans contrepartie. Ces provisions sont estimées en prenant en considération les hypothèses les plus probables à la date d'arrêté des comptes.

10°) Reconnaissance du produit

Les dons reçus et datés de l'exercice sont rattachés à ce même exercice même s'ils sont réellement encaissés dans les jours suivants la fin de cet exercice.

Les subventions de fonctionnement sont inscrites en produits lors de la réception de la notification d'attribution.

Les cotisations des membres sont comptabilisées à la signature de la convention.

Les legs et donations sont enregistrés en résultat à la date de la connaissance des fonds et de la validation en conseil d'administration.

III – Informations complémentaires

1°) Provisions

(cf. Tableau des provisions p.19)

2°) Etats des échéances des créances et dettes

(cf. Tableau des créances et dettes p.20)

3°) Charges à payer

Au 31 décembre 2021, les charges à payer s'élèvent à 372 831 € et se répartissent ainsi :

- Factures non parvenues (compte 4081) : 176 408 €
- Provisions pour Congés Payés (compte 4282) : 94 728 €
- Provisions pour charges sociales sur Congés payés (compte : 4382) : 38 242 €
- Provisions pour charges fiscales sur Congés payés (compte : 4482) : 9 473 €
- Provisions pour autres charges sociales à payer (compte : 4286) : 52 980 €

4°) Factures non parvenues (FNP)

Au 31 décembre 2021, elles se répartissent ainsi :

Désignation	€
FOURNISSEURS	68 814
NOTES DE FRAIS	1 320
MEMBRES (refacturations)	68 114
COMMISSAIRE AUX COMPTES	38 160
TOTAL	176 408

5°) Produits à recevoir

Au 31 décembre 2021, les produits à recevoir s'élèvent à 3 205 € et se répartissent ainsi :

- Factures à établir (compte 418000) : 2 309 €
- Avoirs à recevoir (compte 409800) : 896 €

6°) Produits constatés d'avance (PCA)

Au 31 décembre 2021, ils se répartissent sur les lignes suivantes :

Désignation	€
PCA Agence Française Développement	1 776 394
PCA Expertise France	355 471
PCA INSERM	191 126
PCA Région Ile de France	50 000
PCA RCF	295 445
PCA New Venture Fund	205 931
PCA GNP+	12 077
PCA Gilead	4 594
TOTAL	2 891 038

7°) Charges constatées d'avance (CCA)

Au 31 décembre 2021, elles se répartissent ainsi :

Désignation	€
CCA AUTRES FRAIS DE MISSION	14 877
CCA FOURNISSEURS AGENCE DE VOYAGE	9 246
TOTAL	24 123

8°) Suivi des fonds dédiés

Tableau de suivi des fonds dédiés sur subventions de fonctionnement affectées (en euros)					
Nature du projet et caractéristiques	Montant initial	Fonds à engager au début de l'exercice (compte 194)	Report des subventions non utilisées des exercices antérieur (7894)	Engagements à réaliser sur nouvelles ressources affectées (compte 6894)	Fonds restant à engager en fin d'exercice (compte 194)
		A	B	C	D = A – B + C
Soutien VIH/sida au Sénégal (ENDA) – Mairie de Paris		22 702	22 785		(83)
Soutien VIH/sida en Equateur (Kimirina) – Mairie de Paris		46 546	46 546		0
Soutien VIH/sida en Algérie (APCS) – Mairie de Paris		17 903	17 903		0
Soutien VIH/sida à Madagascar (AINGA AIDES) – Mairie de Paris		145	145		0
Soutien VIH/sida (AGCS) – AIDES		4 042	4 042	4 042	4 042
TOTAL		91 338	91 421	4 042	3 959

9°) Effectif de l'association

(cf. Tableau des effectifs p.21)

10°) Autres informations

- Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes relatifs à la certification annuelle des comptes 2021 s'élève à 58 128 €.

- Le montant des honoraires du Commissaire aux Comptes relatifs aux Services Autres que La Certification des Comptes s'élève à 31 430 €.

- Au 31/12/2021, les transferts de charges s'élèvent à 138 409 €. Les principaux produits relatifs aux transferts de charges concernent :

- Transferts de charges d'exploitation (refacturation de frais) : 121 180 €
- Indemnités Journalières de la Sécurité Sociales : 17 229 €

- Rémunération des dirigeants : l'article 20 de la loi 2006-506 du 26 mai 2006 relatif au volontariat associatif et à l'engagement éducatif prévoit une meilleure transparence et une plus grande précision dans l'affichage des rémunérations des dirigeants.

L'article 20 stipule que les associations dont le budget annuel est supérieur à 150.000 euros et recevant plus de 50.000 euros de subvention de l'État ou d'une collectivité territoriale doivent publier chaque année les rémunérations des trois plus haut cadres dirigeants bénévoles et salariés ainsi que les avantages en nature. Les dirigeants au sens juridique du terme, c'est-à-dire les administrateurs, sont bénévoles et ne perçoivent, le cas échéant que des remboursements de frais justifiés. La divulgation de la rémunération des trois plus hauts cadres « dirigeants » salariés, reviendrait à donner une rémunération individuelle et, à ce titre, cette information ne sera pas présentée en annexe.

IV – Engagements hors bilan

1°) Engagements donnés

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés en fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et de l'hypothèse d'actualisation des versements prévisibles.

Le montant des engagements de retraite représente 48 464 € au 31/12/2021.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- taux d'actualisation : 0,73%
- taux de revalorisation : 1,3%
- Âge de départ à la retraite : 67 ans

2°) Engagements reçus

- Contribution volontaires en nature

Selon l'article 211-2 du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucrative, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées si :

- La nature et l'importance des contributions volontaires sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité,
- L'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Conformément à la réglementation, l'association a décidé de ne pas comptabiliser les contributions volontaires en nature compte tenu de l'impossibilité de la valoriser à ce jour.

Coalition Internationale Sida a reçu la mise à disposition de salariés de la part de ses membres (liste faite en dernière page de l'annexe) mais ces contributions ne sont à ce jour pas valorisables.

Coalition Internationale Sida a reçu des contributions volontaires en nature pour un montant s'élevant au total à 37 451 € se répartissant ainsi :

- 3 540 € du prestataire Connection
- 12 000 € du prestataire Dorcel
- 8 400 € du prestataire Traductéo
- 13 511 € du prestataire IPAC

V – Tableau de mouvement des fonds associatifs

Variations des fonds propres	31/12/2020	Affectation du résultat	Augmentation	Diminution ou consommation	31/12/2021
Fonds propres sans droit de reprise					
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves					
Report à nouveau	477 174	(237 837)			239 337
Excédent ou déficit de l'exercice	-237 837	237 837	325 070		325 070
Situation nette	239 337				564 415
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	3 299			(2 290)	1 009
Provisions réglementées					
TOTAL	242 636	0	325 070	-2 290	565 415

L'affectation de l'excédent 2021 sera décidée lors de l'Assemblée Générale d'août 2022.

VI – Compte d'emploi des ressources d'exploitation

Ce document présente l'origine et l'affectation des ressources de Coalition Internationale Sida - (CIS) dont les données sont issues du croisement du compte de résultat général et du compte d'emploi analytique de l'association.

Par conséquent, il permet une lecture du compte de résultat selon la destination des ressources par activité.

EMPLOIS (en K€)	%		Réalisé 2020	Variation
	Réalisé 2021	TOTAL		
ACTIVITÉS	4 020	44%	3 830	5%
VIE ASSOCIATIVE	325	4%	322	1%
COLLECTE	584	6%	1 083	-46%
COMMUNICATION	318	3%	307	3%
CAPITALISATION	142	2%	57	150%
PLAIDOYER	685	7%	142	383%
RECHERCHE	1 066	12%	477	124%
PARTENARIAT	901	10%	1 442	-38%
ANIMATION ET SOUTIEN AUX RESEAUX	3 683	40%	4 435	-17%
REFACTURATIONS	9	0%	3	167%
FONCTIONNEMENT	1 090	12%	1 100	-1%
Dotation aux provisions et engagements à réaliser	30	0%	232	-87%
SOUS-TOTAL EMPLOIS	8 832	96%	9 601	-8%
RÉSULTAT EXCEDENTAIRE	325	4%		
TOTAL EMPLOIS	9 157	100%	9 601	-5%

RESSOURCES (en K€)	Produits		Produits 2020	Variation avec budget
	2021	% TOTAL		
COLLECTE	2 308	25%	2 074	11%
DONS DU PROGRAMME France	2 060	22%	1 791	15%
DONS DU GROUPE SIDA GENEVE	248	3%	283	-12%
DONS DE LA FONDATION QUÉBÉCOISE	0	0%	0	
SUBVENTIONS PUBLIQUES/PARA PUBLIQUES	3 316	36%	3 858	-14%
MAIRIE DE PARIS (KIMIRINA, ENDA, AINGA AIDES, APCS)	257	3%	282	-9%
UNITAID	796	9%	1 393	-43%
AGENCE FRANÇAISE DU DÉVELOPPEMENT	1 620	18%	1 719	-6%
INITIATIVE 5%	533	6%	428	25%
INSERM / ANRS	110	1%	35	211%
SUBVENTIONS PRIVÉES	893	10%	824	8%
GILEAD	54	1%	0	
NVF Fondation Gates	77	1%	7	978%
Robert Carr Fund	762	8%	817	-7%
APPORTS MEMBRES ET COTISATIONS	2 516	27%	2 515	0%
APPORTS DES MEMBRES	2 501	27%	2 502	0%
COTISATIONS	15	0%	13	15%
AUTRES PRODUITS ET REFACTURATIONS	124	1%	92	35%
SOUS-TOTAL RESSOURCES	9 157	100%	9 363	-2%
RÉSULTAT DEFICITAIRE		0%	238	-100%
TOTAL RESSOURCES	9 157	100%	9 601	-5%

VII – Compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public

En vertu des articles 3 et 4 de la loi n° 91-772 du 7 août 1991, les organismes qui font appel à la générosité du public dans le cadre national avec de grands moyens de communication ou sur la voie publique sont tenus d'établir un Compte d'Emploi des Ressources Collectées auprès du Public.

En application de l'art. 9 de l'ordonnance n° 2005-856 du 28 juillet 2005, le compte d'emploi des ressources est présenté dans l'annexe des comptes annuels. L'annexe décrit les modalités d'élaboration retenues pour établir le compte d'emploi annuel des ressources.

Le règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2008-12 du 7 mai 2008 afférents à l'établissement du compte d'emploi annuel des ressources des associations et des fondations, homologué par arrêté du 11 décembre 2008, prévoit désormais un cadre normalisateur applicable aux exercices ouverts à partir du 1^{er} janvier 2009.

Cette réglementation a été complétée par le règlement ANC 2018-06 du 5 décembre 2018.

Le règlement ANC n°2108-06 a fixé de nouvelles règles d'élaboration, et ce à compter du 1^{er} janvier 2020. Le règlement dispose que les associations et fondations relevant des articles 3 et 4 de la Loi n°91-772 du 7 août 1991 incluent dans l'annexe de leurs comptes annuels une sous-section qui comporte les états suivants :

- Un compte de résultat par origine et par destination défini à l'article 432-2 ;
- Un compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public conformément à la Loi n°91-772 du 7 août 1991 défini à l'article 432-17 ;
- Les informations nécessaires à leur bonne compréhension.

Pour l'exercice clos 2021, le compte d'emploi annuel des ressources a été établi conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

Le compte de résultat par origine et destination se décompose de la manière suivante :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION									
CHARGES PAR DESTINATION (en euros)	2021		2020		PRODUITS PAR ORIGINE (en euros)	2021		2020	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public		Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
EMPLOIS DE L'EXERCICE					RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1 - MISSIONS SOCIALES	7 128 166	2 015 735	7 184 647	1 532 443	1 - Produits liés à la générosité du public	2 322 789	2 307 789	2 087 018	2 074 018
1.1 Réalisées en France	3 786 518	100 000	3 533 443	100 000	1.1 Coopération sans contrepartie	15 000	-	13 000	-
* Actions réalisées par l'organisme	3 686 518	-	3 433 443	-	1.2 Dons, legs et mécénats	2 307 789	2 307 789	2 074 018	2 074 018
PLAIDOYER	422 442	-	115 416	-	- Dons manuels				
VIE ASSOCIATIVE	84 529	-	73 137	-	- Legs, donation et assurances vie				
COMMUNICATION	272 213	-	291 610	-	- Mécénats				
RECHERCHE	742 241	-	437 539	-					
REFACTURATIONS	-	-	-	-					
ANIMATION ET SOUTIEN AUX RESEAUX	1 196 383	-	1 882 509	-	1.3 Autres ressources liées à la générosité du public				
PARTENARIAT	894 940	-	576 892	-					
CAPITALISATION	73 769	-	56 490	-	2 - Produits non liés à la générosité du public	3 404 181	-	3 370 823	-
* Versements à d'autres organismes agissant en France	100 000	100 000	100 000	100 000	2.1 Coopération avec contrepartie	-	-	-	-
AIDES	100 000	100 000	100 000	100 000	2.2 Parrainage des entreprises	833 941	-	824 172	-
1.2 Réalisées à l'étranger	3 341 648	1 915 733	3 651 204	1 432 443	2.3 Contributions financières sans contrepartie	2 501 100	-	2 501 850	-
PLAIDOYER	262 495	156 889	26 406	10 369	2.4 Autres produits non liés à la générosité du public	69 140	-	44 801	-
VIE ASSOCIATIVE	240 661	138 347	248 800	97 701	3 - Subventions et autres concours publics	3 156 952	-	3 776 572	-
COMMUNICATION	45 515	26 165	15 708	6 168	3 - Reprises sur provisions et dépréciations	131 132	-	83 539	-
RECHERCHE	323 331	185 872	39 088	15 349	4 - Utilisations des fonds dédiés antérieurs	87 379	-	19 041	-
REFACTURATIONS	9 158	-	3 431	-					
ANIMATION ET SOUTIEN AUX RESEAUX	2 386 394	1 371 855	2 452 278	962 984					
PARTENARIAT	6 095	3 504	865 296	339 793					
CAPITALISATION	68 000	38 091	197	77					
2 - Frais de recherche de fonds	584 112	292 056	1 083 151	541 575					
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	584 112	292 056	1 083 151	541 575					
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	-	-	-	-					
3 - Frais de fonctionnement	1 090 124	-	1 100 476	-					
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	29 628	-	158 796	-					
5 - Impôt sur les sociétés	-	-	-	-					
6 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	-	-	73 435	-					
TOTAL DES CHARGES	8 832 030	2 307 789	9 600 505	2 074 018	TOTAL DES PRODUITS	9 102 432	2 307 789	9 316 993	2 074 018
4 - Dotations aux provisions et dépréciations					2 - Reprises sur provisions et dépréciations				
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice					3 - Utilisation des fonds dédiés antérieurs				
Excédent de la générosité du public de l'exercice	325 070				Déficit de la générosité du public de l'exercice			237 837	
TOTAL	9 157 100	2 307 789	9 600 505	2 074 018	TOTAL	9 102 432	2 307 789	9 554 830	2 074 018

B - CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE									
CHARGES PAR DESTINATION (en euros)	2021		2020		PRODUITS PAR ORIGINE (en euros)	2021		2020	
	Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public		Total	Dont générosité du public	Total	Dont générosité du public
EMPLOIS DE L'EXERCICE					RESSOURCES DE L'EXERCICE				
1 - Contributions volontaires aux missions sociales	37 451	37 451	88 465	88 465	1 - Contributions volontaires liées à la générosité du public	37 451	37 451	88 465	88 465
Réalisées en France	37 451	37 451	88 465	88 465	Bénévolat				
Réalisée à l'étranger					Prestations en nature				
					Dons en nature	37 451	37 451	88 465	88 465
2 - Contributions volontaires à la recherche de fonds					2 - Contributions volontaires non liées à la générosité du public				
3 - Contributions volontaires au fonctionnement					3 - Concours publics en nature	-	-	-	-
					Prestations en nature				
					Dons en nature				
TOTAL	37 451	37 451	88 465	88 465	TOTAL	37 451	37 451	88 465	88 465

Le compte d'emploi des ressources collectées auprès du public se décompose de la manière suivante :

A - PRODUITS ET CHARGES PAR ORIGINE ET DESTINATION					
EMPLOIS PAR DESTINATION (en euros)	2021	2020	RESSOURCES PAR ORIGINE (en euros)	2021	2020
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1 - MISSIONS SOCIALES	2 015 733	1 532 443	1 - Produits liés à la générosité du public	2 307 789	2 074 018
1.1 Réalisées en France	100 000	100 000	1.1 Cotisation sans contrepartie	-	-
* Actions réalisés par l'organisme	-	-			
* Versements à d'autres organismes agissant en France	100 000	100 000	1.2 Dons, legs et mécénats	2 307 789	2 074 018
			- Dons manuels	2 307 789	2 074 018
1.2 Réalisées à l'étranger	1 915 733	1 432 443	- Legs, donation et assurances vie	-	-
* Actions réalisés par l'organisme	-	-	- Mécénats	-	-
* Versements à d'autres organismes agissant en France	1 915 733	1 432 443			
			1.3 Autres ressources liées à la générosité du public	-	-
2 - Frais de recherche de fonds	292 056	541 575			
2.1 Frais d'appel à la générosité du public	292 056	541 575			
2.2 Frais de recherche des autres fonds privés	-	-			
3 - Frais de fonctionnement	-	-			
TOTAL DES EMPLOIS	2 307 789	2 074 018	TOTAL DES RESSOURCES	2 307 789	2 074 018
4 - Dotations aux provisions et dépréciations	-	-	2 - Reprises sur provisions et dépréciations		
5 - Reports en fonds dédiés de l'exercice	-	-	3 - Utilisations de fonds dédiés de l'exercice		
Excédent de la générosité du public sur l'exercice			Déficit de la générosité du public sur l'exercice		
TOTAL DES EMPLOIS	2 307 789	2 074 018	TOTAL DES RESSOURCES	2 307 789	2 074 018
			Ressources reportées à la générosité du public en début d'exercice (hors fonds dédiés)	-	-
			(+) Excédent ou (-) insuffisance de la générosité du public		
			(-) Investissements et (+) désinvestissements nets liés à la générosité du public de l'exercice		
			Ressources reportées liées à la générosité du public en fin d'exercice (hors fonds dédiés)	-	-
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE					
EMPLOIS DE L'EXERCICE			RESSOURCES DE L'EXERCICE		
1- Contributions volontaires aux missions sociales	37 451	88 465	1- Contributions volontaires liées à la générosité du public	37 451	88 465
Réalisées en France			Bénévolat		
Réalisée à l'étranger	37 451	88 465	Prestations en nature		
			Dons en nature	37 451	88 465
2- Contributions volontaires à la recherche de fonds					
3- Contributions volontaires au fonctionnement					
TOTAL	37 451	88 465	TOTAL	37 451	88 465

Le compte d'emploi annuel des ressources collectées auprès du public est établi en adéquation avec les rubriques correspondantes du compte de résultat pour donner une information globale de l'ensemble des ressources et des emplois, d'une part, et l'affectation par emploi des seules ressources collectées auprès du public, d'autre part.

1°) Présentation des ressources collectées auprès du public

Les ressources présentées dans le Compte d'emploi des ressources collectées auprès du public regroupent les comptes comptables suivants (K€) :

Compte comptable	Libellé	2020	2021	variation (€)	variation (%)
75430000	Dons virements permanents	1 791	2 060	269	15%
75450001	Collecte de fonds (Suisse)	283	248	-35	-12%
Total ressources collectées auprès du public		2 074	2 308	234	11%

Les Ressources Collectées auprès du Public constituent 25 % du total des produits de l'association en 2021. Cette part est en hausse de 3 points (22% en 2020) et progresse tout de même en valeur de près de 234 K€ (+ 11%).

Cette hausse résulte de l'augmentation du volume des dons, qui passent de 1791 K€ à 2 060 K€ en 2021 et de la diminution des subventions privées. En effet, elles passent de 40% en 2020 du total des ressources de l'association à 34% en 2021.

L'augmentation du volume des dons résulte essentiellement des actions de street marketing lancées en 2020 qui portent leurs fruits en 2021.

Nous constatons d'après le CROD que les charges de collecte sont passées de 1 083 K€ en 2020 à 584 K€ en 2021 en raison de l'arrêt en milieu d'année des programmes de street-marketing dans un contexte incertain du secteur de la collecte (crise sanitaire notamment).

Les produits et autres collectes de fonds pour 248 K€ en 2021 contre 283 K€ en 2020 sont constituées de reversements dans le cadre des partenariats conclus avec le Groupe Santé Genève (GSG) relatifs à la conduite d'opérations de collecte de rue.

Par hypothèse comme il s'agit de dons collectés auprès du public par GSG pour le compte direct de Coalition Internationale Sida - (CIS), il a été décidé de le présenter dans les ressources collectées auprès du public au niveau du CROD et CER et non comme un apport privé de l'association GSG.

2°) Présentation des emplois

Les emplois sont composés de lignes budgétaires d'activité qui correspondent à la comptabilité analytique de Coalition Internationale Sida - (CIS), le plan analytique reflétant quant à lui les axes stratégiques votés par son Conseil d'Administration.

La comptabilité analytique est donc un outil de gestion et d'aide à la décision politique de Coalition Internationale Sida - (CIS).

Elle permet la construction de son budget annuel à travers la mise en œuvre des activités menées par le Secrétariat permanent (plaidoyer, recherche communautaire, appui technique, communication, collecte de fonds et vie associative) et le financement des activités des associations adhérentes de Coalition Internationale Sida - (CIS) selon leur statut (membres ou partenaires) au regard des textes qui régissent les conditions d'adhésion et l'organisation de la vie associative de Coalition Internationale Sida - (CIS).

a) Les activités de Coalition Internationale Sida - (CIS) et ses adhérents

- Promouvoir la démarche communautaire qui a pour but d'impliquer les personnes infectées, affectées ou vulnérables à l'infection à VIH/sida, tout à la fois dans l'expression de leurs problèmes de santé, la définition de leurs besoins, leurs priorités, mais aussi dans la prise de décision, ainsi que la réalisation et l'évaluation des actions de santé visant la lutte contre le VIH/sida dans le cadre d'une approche globale et un objectif de transformation sociale ;
- Soutenir techniquement et matériellement ses membres et ses partenaires afin qu'ils soient en mesure de réaliser leurs missions dans les meilleures conditions, dans le respect des réglementations en vigueur dans leurs pays respectifs ;
- Mener des actions de solidarité internationales, notamment en aidant au développement des organisations non gouvernementales de lutte contre le VIH/sida basées sur la démarche communautaire ;
- Défendre les intérêts matériels et moraux de Coalition Internationale Sida - (CIS), d'assurer sa représentation et son intervention auprès des instances internationales.

Promotrice de la démarche communautaire dans la lutte contre le VIH/sida, Coalition Internationale Sida - (CIS) a donc vocation à s'élargir à de nouvelles associations partageant ses valeurs et sa démarche.

Ces dernières auront la possibilité, sous réserve du respect d'un certain nombre de critères énoncés dans la charte de Coalition Internationale Sida - (CIS), de devenir membres et de bénéficier ainsi d'un soutien matériel et financier ainsi que d'une voix délibérative.

En outre, Coalition Internationale Sida - (CIS) a également vocation à soutenir techniquement et matériellement des associations désireuses de devenir membres mais ne remplissant pas la totalité des critères du label. Elles auront alors le statut de partenaires c'est-à-dire bénéficiant de l'appui technique et matériel et d'une voix consultative au sein de la coalition.

b) Modalités de répartition du financement des emplois

Les ressources de Coalition Internationale Sida - (CIS) sont composées :

- des apports annuels par les membres (27% en 2021), principalement l'association AIDES, membre fondateur, qui a pris un engagement politique en mobilisant un apport financier annuel à Coalition Internationale Sida - (CIS) ;
- de la collecte de fonds (25% en 2021) ;
- de subventions publiques et privées (46% en 2021) ;
- des cotisations des adhérents (0% en 2021) ;
- des autres produits et transferts de charges (1% en 2021)

c) L'affectation des ressources au financement des emplois :

Les emplois sont présentés en 3 axes principaux :

- Les missions sociales,
- Les frais de collecte
- Les frais de fonctionnement

Les montants de charges affectés aux trois axes sont obtenus à partir de la comptabilité analytique intégrée au système comptable, qui permet d'identifier les charges affectées aux différentes actions menées par l'association et donc au final d'identifier par les charges par destination (missions sociales, en France et à l'étranger, frais de collecte et frais de fonctionnement).

Les produits directs obtenus des financements (subventions publiques ou privées) sont affectés aux différents projets.

En ce qui concerne les ressources issues de la générosité du public à affecter sur les trois axes, l'association utilise la méthode suivante :

- 50% des frais de collecte sont financés par les ressources issues de la générosité du public.
- L'apport versé à Aides de 100 K€ est totalement financé par la générosité du public (cf missions sociales réalisées en France),
- Le solde restant des ressources collectées auprès du public sont affectés aux missions sociales réalisées à l'étranger au prorata du poids pondéré des dépenses effectuées par mission sociale sur le total des dépenses effectuées à l'étranger.

Le solde restant à financer sur les actions, donc après affectation des produits directs et des ressources collectées auprès du public est alors financé par l'apport annuel de l'Association Aides.

- Les missions sociales

En 2021, les charges affectées aux missions sociales représentent 80% (7128 K€) du total des charges de l'association contre 74 % (7185 K€) en 2020.

Nous constatons cependant que les missions sociales ont été financées par la générosité liée au public à hauteur de 2016 K€ (soit 28.3% du montant total des missions sociales) contre 1532 K€ en N-1 (soit 21.3 % du montant total des missions sociales).

La quote part des ressources liées à la générosité liée au public qui finance les missions sociales s'élève à 87% du total des ressources liées à la générosité du public contre 74% en 2020.

- Les frais de recherche de fonds

Ces frais comprennent majoritairement :

- les honoraires de sociétés spécialisées dans la gestion de donateurs,
- les honoraires de prestations de sociétés spécialisées dans la collecte dans la rue,
- le coût des salariés du service,

Les frais de recherche des fonds passent de 11% du total des emplois à 7 % en 2021. En effet, les frais de collecte, notamment compte tenu des suites du contexte sanitaire, ont été fortement ralentis en 2021.

Les frais de collecte sont financés à hauteur de 50 % par les ressources liées à la générosité liée au public, ce qui représente un montant de 292 K€ pour 2021 (soit 13 % du total des ressources liées à la générosité du public en 2021 contre 26 % en 2020).

Compte tenu d'un financement à hauteur de 50% du total des dépenses de frais de collecte, cette baisse est cohérente avec la baisse des frais de collecte en 2021.

- Les frais de fonctionnement

On y retrouve dans ce poste :

- Les fonctions supports : la direction, les services financiers (comptabilité, contrôle de gestion), le commissariat aux Comptes, la paye, le secrétariat, la gestion des ressources humaines, les services généraux, etc...
- Les différents coûts liés au fonctionnement du siège social (assurances, loyers et charges locatives, entretien / maintenance, photocopieurs, affranchissements / téléphone, courrier, fournitures, services bancaires et frais financiers, etc...),
- La vie associative (Conseil d'Administration, Bureau, Présidence etc...)

Il convient de préciser qu'aucun frais de fonctionnement n'est financé par les ressources liées à la générosité du public.

En effet, les frais de fonctionnement sont essentiellement financés par l'apport annuel de Aides ainsi que par les subventions publiques et privées conformément aux conventions.

- Les dotations aux provisions

Ce poste regroupe les dotations aux provisions constatées sur l'exercice de toutes natures (exploitations, financières et exceptionnelles). A titre d'exemple, on y trouve les provisions pour risques et charges, pour dépréciation des créances ou des immobilisations.

- Les engagements à réaliser sur ressources affectées

Il s'agit des montants de subventions et/ou de dons manuels qui n'ont pas été utilisés sur l'exercice en cours mais dont l'utilisation a été reportée à un exercice ultérieur. En d'autres termes, il s'agit des dotations sur fonds dédiés.

- Le solde des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice

Au 31/12/2021, l'ensemble des ressources collectées auprès du public non affectées et non utilisées en fin d'exercice s'élève à 0 K€. Idem en 2020 et 2019.

En effet et par construction budgétaire, toutes les ressources collectées auprès du public sont utilisées sur l'exercice de collecte.

- Les contributions volontaires en nature

La valorisation du volontariat figure dans la partie « Valorisation des contributions volontaires en nature » en pied du Compte d'Emploi Annuel des Ressources Collectées auprès du Public.

Selon l'article 211-2 du règlement 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucrative, les contributions volontaires en nature sont valorisées et comptabilisées si :

- La nature et l'importance des contributions volontaires sont des éléments essentiels à la compréhension de l'activité de l'entité,
- L'entité est en mesure de recenser et de valoriser les contributions volontaires en nature.

Coalition Internationale Sida a reçu la mise à disposition de salariés de la part de ses membres (liste faite en page 21 et 22 de l'annexe) mais ces contributions ne sont à ce jour pas valorisables avec suffisamment de précision pour les indiquer dans le compte d'emploi des ressources..

Coalition Internationale Sida a reçu des contributions volontaires en nature pour un montant s'élevant au total à 37 451 € se répartissant ainsi :

- 3 540 € du prestataire Connection
- 12 000 € du prestataire Dorcel
- 8 400 € du prestataire Traductéo
- 13 511 € du prestataire IPAC

Immobilisations

RUBRIQUES	Valeur brute début d'exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions, apports, création, virements	Diminutions par virement	Diminutions par cessions, mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légales
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES							
Frais d'établissement, de recherche et dvpt	7 971					7 971	
Concession, brevets, logiciels & droits similaires							
Autres immobilisations incorporelles							
	7 971					7 971	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES							
Terrains							
Constructions sur sol propre							
Constructions sur sol d'autrui							
Constructions installations générales							
Installations techniques et outillage industriel							
Installations générales, agencements et divers							
Matériel de transport							
Matériel de bureau, informatique et mobilier	61 609					61 609	
Immobilisations corporelles en cours							
Avances et acomptes							
	61 609					61 609	
IMMOBILISATIONS FINANCIERES							
Participations évaluées par mise en équivalence							
Autres participations	8 799					8 799	
Autres titres immobilisés							
Prêts et autres immobilisations financières	3 622 858		4 858	846 283		2 781 433	
	3 631 657		4 858	846 283		2 790 232	
Total général	3 693 266		4 858	846 283		2 859 812	

Amortissements

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Montant début d'exercice	Augmentation dotations	Diminutions reprises	Montant fin d'exercice
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement, de recherche et d'vpt				
Concession, brevets, logiciels & droits similaires	7 971			7 971
Autres immobilisations incorporelles				
	7 971			7 971
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Installations techniques et outillage industriel				
Installations générales, agencements et divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, informatique et mobilier	52 780	6 958		59 738
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
	60 751	6 958		67 709

VENTILATIONS DES DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DE L'EXERCICE			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES	Amort. linéaires	Amort. dégressifs	Amort. exceptionnels
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement, de recherche et développement			
Concession, brevets, logiciels & droits similaires			
Autres immobilisations incorporelles			
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			
Installations techniques et outillage industriel			
Installations générales, agencements et divers			
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique et mobilier	6 958		
Immobilisations corporelles en cours			
	6 958		
Total général	6 958		

Provisions inscrites au Bilan

RUBRIQUES	Montants début exercice	Augmentations dotations	Diminutions, reprises	Montants fin exercice
Provisions pour investissement Provisions pour hausse des prix Provisions pour fluctuation des cours Amortissements dérogatoires Provisions pour prêts d'installation Autres provisions réglementées				
PROVISIONS REGLEMENTEES (I)				
Provisions pour litiges Prov. Pour garant. Données aux clients Provisions pour amendes et pénalités Provisions pour perte de change Prov. pour pensions et obligations simil. Provisions pour impôts Prov. pour renouvellement des immo. Prov. pour grosses réparations Prov. pour ch. soc. et fisc. sur CP Autres provisions pour risques et charges	131 224	11 325	131 132	11 417
PROV. POUR RISQUES ET CHARGES (II)	158 888	29 628	131 132	57 384
Prov. sur immobilisations incorporelles Prov. sur immobilisations corporelles Prov. sur immo. titres de participation Prov. sur autres immo. Financières Prov. sur stocks et en-cours Prov. sur comptes clients Autres provisions pour dépréciation				
PROVISIONS POUR DEPRECIATIONS (III)				
Total général (I+II+III)	158 888	29 628	131 132	57 384

État des échéances des créances et dettes

ETAT DES CREANCES	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISE			
Créances rattachées à des participations			
Prêts Coalition PLUS Suisse et Belgique	2 521 704	630 426	1 891 278
Prêts Groupe Sida Genève	193 757	96 879	96 879
Autres immobilisations financières	65 971	31 944	34 027
	2 781 433	759 249	2 022 184
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux			
Fournisseurs avances et acomptes	0	0	0
Fournisseurs membres			
Autres créances clients	592 839	592 839	0
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			0
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Etat - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Subventions à recevoir (agences publiques nationales)	134 978	134 978	0
Subvention à recevoir (agences internationales)	832 820	832 820	0
Subvention à recevoir (organisations privées)	612	612	0
Groupe et associés	1 165 602	1 165 602	0
Débiteurs/Créditeurs divers			
Autres créances (dont écarts de conversion actif)	60 078	60 078	0
	2 786 929	2 786 929	0
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	24 123	24 123	0
Total général	5 592 484	3 570 300	2 022 184

ETAT DES DETTES	Montants bruts	A 1 an au plus	A plus d'1 an et à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires et convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Auprès des établissements de crédit:	0	0	0	
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	0	0	0	
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	712 295	712 295	0	
FNP Factures non parvenues	176 408	176 408	0	
Personnel et comptes rattachés	142 516	142 516	0	
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	0	0	0	
Taxes sur la valeur ajoutée				
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	188 407	188 407	0	
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	1 243 503	1 243 503	0	
Autres dettes	12 700	12 700	0	
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	2 891 038	2 662 710	228 328	
Total général	5 366 867	5 138 539	228 328	

Effectifs

(Décret 83-1020 du 29/11/1983 – Article 24-22)

EFFECTIFS	Personnel salarié	Personnel mis à disposition de l'association
Cadres dirigeants	5	
Cadres	17	
Agents de maîtrise et techniciens		
Employés	3	
TOTAL	25	18

Commentaires :

Il s'agit de l'effectif en nombre de personnes au 31/12/2021.

L'effectif en équivalent temps plein est composé de 25 personnes

L'association ARCAD-Sida (Mali) met à disposition à 100% de son temps de travail un chargé de plaidoyer à temps complet basé à Bamako.

L'association ALCS (Maroc) met à disposition à temps complet un chargée de de mission recherche communautaire, une contrôleuse de gestion internationale et une chargée de mission mobilisation de Coalition Internationale Sida - (CIS) basés à Casablanca.

L'association ANSS (Burundi) met à disposition à temps complet une chargée de mission mobilisation de Coalition Internationale Sida - (CIS) basées à Bujumbura.

L'association PILS (Île Maurice) met à disposition à temps complet une chargée de mission mobilisation et une chargée de mission édition et un chargé de mission recherche de Coalition Internationale Sida - (CIS) basé à Port-Louis.

L'association AIDES (France) met à disposition à temps complet un chargé de plaidoyer de Coalition Internationale Sida - (CIS) basé en France.

L'association GAT (Portugal) met à disposition à temps complet une chargée de mission suivi évaluation et un responsable suivi évaluation Coalition Internationale Sida - (CIS) basés au Portugal.

L'association ARAS (Roumanie) met à disposition à 100% de son temps de travail un responsable pôle capitalisation et un chargé de mission capitalisation à temps complet basé à Bucarest.

L'association KIMIRINA (Equateur) met à disposition à temps complet une chargée de mission mobilisation et une chargée de mission recherche de Coalition Internationale Sida - (CIS) basées à Quito.

L'association REVS PLUS (Burkina Faso) met à disposition à temps complet une chargée de mission mobilisation de Coalition Internationale Sida - (CIS) basées à Quito.

L'association COCQ SIDA (Canada) met à disposition à temps complet une chargée de mission recherche et un chargé de mission communication réseaux de Coalition Internationale Sida - (CIS) basées à Montréal.